

## Assemblée générale

de l'

## A.D.E.C.

### jeudi 3 mars

**18h 00**

**espace Rostand, salle Glenmor**

masque obligatoire

\*\*\*

samedi 19 mars

## « nettoyage de printemps »

Ramassage des déchets

rendez-vous : 9h, carrière de Kergoff

\*\*\*

mercredi 23 mars

18 h 30, salle de la mairie

## réunion d'information sur les énergies

isolation, économies d'énergie, chauffage

avec l'ALOEN

(agence locale énergie climat Bretagne sud)

*Comme en 2020, comme vous tous, l'ADEC a vécu 2021 au rythme du covid : réunions espacées et masquées, projets reportés. L'assemblée générale a été repoussée jusqu'à la décrue présente de la pandémie.*

*Nous avons assuré, malgré tout, un minimum d'activité dont vous trouverez le compte-rendu dans les pages suivantes. Merci à toute l'équipe.*

*Nous avons eu plusieurs motifs de satisfaction : la justice a enfin condamné les entreprises Le Garrec et Rio pour leur mépris des règles administratives et environnementales ; les deux demi-journées de nettoyage ont mobilisé plusieurs dizaines de Caudanais.*

*Mais les motifs d'inquiétude ne manquent pas. Deux exemples :*

*Le dérèglement climatique s'accélère. Les multiples alertes des scientifiques ne sont pas entendues. Le sujet est largement absent de la campagne présidentielle, alors que la justice a reconnu l'insuffisance des politiques menées et que le (la) prochain(e) élu(e) aura à prendre des décisions majeures qui nous concerneront tous.*

*La question lancinante du devenir de notre association revient avec acuité : le nombre d'adhérents baisse ; nos initiatives ont été peu suivies par eux. La demi-journée de nettoyage du 18 septembre que nous organisons, n'a réuni que 10 adhérents (dont 7 membres du conseil d'administration) sur la centaine de participants. La projection-débat du 20 novembre n'a attiré aucun adhérent hors des membres du CA. Nous savons que la situation sanitaire, le vieillissement des adhérents, les occupations de chacun sont des éléments d'explication, mais ces explications suffisent-elles ?*

*L'ADEC n'est-elle pas en train de devenir une association d'adhérents-fantômes qui ne tient que par la volonté de quelques-uns ? Jusqu'à quand ? Notre incapacité à susciter de nouvelles adhésions et renouveler l'association est notre grand échec. Le redire d'une année à l'autre le prouve amplement.*

*Nous croyons malgré tout dans le rôle nécessaire de l'association dans la vie de la commune. Les différents projets que nous lançons - avec vous ? - pour 2022 le montrent.*

Ph.L.

## Nuisances

### Remblaiements

Depuis septembre, l'ADEC est intervenue à plusieurs reprises à propos d'importants travaux de remblaiement menés par un particulier à **Kerourio** pour, selon lui, faire un potager et mettre des chèvres ou des moutons. Nous nous sommes inquiétés car il y a un décalage manifeste entre la modestie du projet et la quantité de terre de remblai et de terre végétale amenée. Nous avons à plusieurs reprises alerté la municipalité au vu de l'ampleur des remblaiements, du va-et-vient de camions qui laissent de la boue sur la route, de la menace sur la zone humide proche. Le Maire a pris un arrêté limitant les remblaiements, insuffisamment respecté selon nous.

La menace sur la zone humide s'est concrétisée en novembre : destructions d'arbres et du sol avec un bulldozer, enlèvement du bulldozer qui a abouti à son dégagement avec un engin encore plus conséquent et donc majoration des dégâts. Récemment, de nouvelles rotations de camions ont été constatées. Stop !

Au vu de l'attitude du propriétaire qui ne respecte pas les engagements qu'il a pris, l'ADEC demande l'arrêt immédiat de tout apport de terre, que la commune fasse elle-même la remise en état des dégradations dans la zone humide et la facture au propriétaire. (CJ/HM)

### **Mise à 2x2 voies de la D769** (route de Plouay)

Lors de la campagne pour les élections départementales de juin, nous avons rencontré, à leur demande, Mme Coché et M. Caris pour leur exposer l'état du dossier et nos revendications.

A la suite d'un article de presse relatant la réception du Président du Conseil départemental par le Maire de Caudan, l'ADEC a écrit au Maire pour lui indiquer son regret de ne pas avoir été informée de cette rencontre. Le projet de mise à 2x2 voies a certes été amélioré par rapport à son état initial, mais nous aurions rappelé nos demandes : allonger un merlon au droit du hameau de Kergohal et de l'allée des Camélias pour minorer les nuisances acoustiques, réduire la vitesse à 90 km/h sur tout le tronçon, rehausser et allonger sans attendre les merlons à Lenn Sec'h, avoir à Kerustantin un tracé plus éloigné des maisons, repositionner un peu plus au sud l'échangeur de Restendrezen.

Fabrice Vély nous a répondu sur les 2 premiers points. Qu'en est-il des autres ? La réponse n'évoque pas par exemple la situation de Kerustantin. Cela signifie-t-il que la commune de Caudan n'appuie pas la demande d'un doublement par l'ouest à cet endroit ? A Lenn Sec'h, nous dit-il, « *la commune et le département travailleront de concert pour définir et réaliser les aménagements nécessaires. Cela a déjà été acté en juin 2019.* » Cela signifie que sur ce point, rien n'a avancé en 2 ans, alors que les merlons actuels sont insuffisants pour protéger du bruit et que le quartier est en pleine expansion.

Nous avons aussi rappelé nos demandes au nouveau président du Conseil départemental. Son directeur des routes n'a accédé à aucune.

### Justice

**Décharge Le Garrec** : Le propriétaire a été condamné en novembre dernier pour cette énorme décharge située à l'est de la Montagne du Salut et exploitée sans autorisation, à 6 mois de prison ferme et interdiction d'activité pendant 5 ans. Cette condamnation fait suite à un contrôle des services préfectoraux de la DREAL, alertés à plusieurs reprises par la commune et par notre association.

Nous avons repéré cette décharge dès 2003. Un courrier de notre part la signalait au préfet en avril 2005. Des dossiers contenant plans et photos ont été envoyés au préfet en 2008, 2009, 2010, 2016 et 2020, au procureur en 2016 et 2020. La mairie a eu copie de tous ces courriers et a mené de son côté ses propres démarches. Il aura fallu donc beaucoup de temps pour que les autorités administratives et judiciaires s'emparent du dossier !

Et maintenant ? Le Maire nous a informés qu'un bureau d'études serait sollicité pour voir quelle remise en état faire. Les coûts de l'étude et des travaux qui suivront devraient être facturés au propriétaire. Un projet d'installation de panneaux photovoltaïques serait dans les cartons.

Autre site emblématique, celui de **Kerustantin**, contre lequel l'ADEC s'est mobilisée de 2014 à 2018 par des tracts, pétitions, manifestations.

L'entreprise Rio a été condamnée à remettre en état le terrain sur lequel elle voulait implanter un site de concassage et avait fait des travaux d'exhaussement contraires au PLU. Comme dans le cas Le Garrec, l'ADEC a adressé au tribunal un dossier comportant ses observations et des photos.

### **Suivi du site ADAOZ (usine de tri des ordures ménagères)**

L'ADEC était représentée lors des 2 comités de suivi du site qui se sont tenus en 2021. Leurs comptes rendus ont été mis en ligne sur le site de l'ADEC. Un compte-rendu de la 1ère réunion a aussi été distribué aux riverains par nos soins, puisque, malgré nos demandes répétées, l'agglomération n'assure pas cette information.

Suite à la découverte de fissures sur 8 tunnels, le processus de compostage est actuellement modifié : la réception et la mise dans le biopréparateur est toujours faite à Lann Sévelin; le mélange est ensuite envoyé dans des caissons fermés à Pont Scorff pour la fermentation, puis retour à ADAOZ pour la maturation et finalisation du compost, soit au total 2 à 3 allers-retours de camions par jour du lundi au vendredi. Ces perturbations sont génératrices d'odeurs persistantes. La durée estimée de réparation est de 6 mois à 1 an. (CJ)

## Kergadaud

La projet d'extension de l'IME a fait l'objet d'une enquête publique qui s'est achevée le 18 février. En réponse à nos interrogations concernant cette extension prévue dans le secteur du bois de Kergoff prisé des Caudanais, le Maire nous a invités à une réunion à laquelle participaient les porteurs du projet.

Les garanties qui nous ont été données (aucune atteinte aux bois, maintien des sentiers, limitation des espaces construits, etc.), se retrouvent, sous une forme ou une autre, dans le dossier soumis à enquête. Au vu de ces éléments et de l'intérêt social du projet, l'ADEC a simplement demandé que toutes les obligations soient inscrites dans le dossier du permis de construire et qu'aucune extension supplémentaire ne soit possible.

## Chantiers

### Ramassage des déchets - Nettoyage de printemps,

20 mars : Avec nos partenaires habituels – Amis de la chapelle ND de Vérité (association de quartier du Nelhouet), Cyclorandonneurs, groupe de marche nordique de l'Amicale laïque, Rando Amitié Loisirs – nous étions 74 ce matin-là à collecter les déchets sur 12 parcours en ville et en campagne. Aux habituels emballages, verre, canettes et masques, se sont ajoutés des pneus (dont 6 montés sur roue), des sacs de vêtements, un bureau.... Au total, 840 kg !

**Journée mondiale de nettoyage de la planète**, 18 septembre : Avec l'aide de la municipalité, nous en avons pris en charge l'organisation, 100 personnes y ont participé dont des jeunes de Caudan Natation, de Caudan Basket et de l'IME de Kerpont. Environ 400 kg de déchets ont été collectés, nettement moins qu'en 2020. La météo n'a pas facilité l'investissement d'un plus grand nombre de personnes, aussi tous les itinéraires prévus n'ont pas été réalisés.

Merci à tous les participants, mais, en dehors des membres du conseil d'administration, les adhérents de l'ADEC ont été trop peu nombreux, notamment en septembre. Sans doute y a-t-il pour une part lassitude à ramasser les déchets des autres, sans que le comportement de ceux-ci changent. Chacun voit bien que quelques jours après le ramassage, les canettes et les masques sont de nouveau là...

La question s'est posée de savoir si on maintenait 2 ramassages par an comme c'est le cas depuis 3 ans. Le ramassage de septembre a pour atout d'être une journée mondiale qui a un certain écho dans la presse et de voir des associations sportives caudanaises inciter leurs jeunes pratiquants à y participer. Celui de mars est plus ancien et bénéficie de la participation régulière de plusieurs associations. Celles-ci ayant confirmé leur participation, nous avons décidé de maintenir le nettoyage de printemps qui se tiendra samedi matin 19 mars. (PL)

**Fontaine de Kerio** – Un nettoyage des abords et un débroussaillage le long du ruisseau qui en sort ont été faits en octobre. Le sentier le long du ruisseau principal (portion du Tro Glaz Kaodan) a été dégagé des arbres tombés. (JCT)

### Festival AlimentTerre

Dans le cadre de ce festival, qui s'est déroulé du 15/10 au 30/11/2021, l'ADEC a organisé le 20 novembre avec la médiathèque la projection du film « *Nourrir le changement* » suivie d'un débat avec René Kermagoret (ancien maraîcher bio) et Laurent Duval (maire de Languidic, vice-président de Lorient-agglo chargé de l'alimentation et l'agriculture). Bilan : un débat de qualité devant une dizaine de personnes seulement ! (CJ)

## A venir

**Réunion d'information : quelle énergie chez vous ?** : isolation, économies d'énergie, chauffage, etc. par un conseiller énergie de l'ALOEN (agence locale énergie climat Bretagne sud - <https://aloen.fr>) mercredi 23 mars, 18 h 30, salle de la mairie (CJ)

« **La fabrique à nichoirs** » - En réponse à l'appel à projets lancé par Lorient-agglo pour le « mois de la biodiversité et du développement durable » (22 mai - 19 juin prochains), nous avons déposé un projet comportant la fabrication, à partir de matériaux récupérés, de nichoirs à oiseaux et d'hôtels à insectes par les enfants et ado de l'espace-jeunes encadrés par une designer-plasticienne d'origine caudanaise. Lors de leur installation dans différents points de la commune, une animation tout public serait organisée. Bretagne Vivante et la Ligue pour la Protection des Oiseaux ont été contactées à cet effet. (PA)

### En bref :

*Sentier dans la vallée du Scorff* : la mairie a demandé à l'agglo d'en étudier la possibilité. L'ADEC, qui a depuis longtemps travaillé sur ce dossier, s'étonne de ne pas avoir été invitée à cette réflexion.

*Ancienne carrière de Kerio* : son comblement auquel nous avons poussé est terminé. La commune a procédé au boisement (300 arbres plantés).

*Site internet de l'association* : il est régulièrement mis à jour (PL).

## Soutien

**Projet Courte Échelle :** L'accès aux terres représente une difficulté majeure pour l'installation de nouveaux paysans, notamment en agriculture bio. Sous l'impulsion de l'association Optim'ism (Riantec, Pont-Scorff), une campagne d'épargne citoyenne, baptisée « Courte Échelle », a été lancée en 2020 pour acquérir 25 hectares à Lanester destinés à accueillir un exploitant bio et une ferme école. L'ADEC y avait souscrit l'achat de 3 parts sociales, soit un montant de 300€. Une nouvelle souscription a été lancée afin de collecter des fonds supplémentaires qui permettront de soutenir de nouveaux projets, en particulier celui d'une ferme bio au Resto à Plœmeur. L'ADEC y a participé à nouveau à hauteur de 300 euros.

## Rapport financier *Hervé Mélédo*

DÉPENSES		RECETTES	
Frais de secrétariat et divers	223,40 €	Adhésions ADEC	380,00 €
Assurance Groupama	143,21 €	Subvention municipale	220,00 €
Adhésion Eau et Rivières	50,00 €	Dons divers	10,00 €
Participation « Courte Échelle »	300,00 €	Intérêts sur livret	3,92 €
<b>TOTAL</b>	<b>716,61 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>613,92</b>

RÉSULTAT (Déficit) = - 102,69 €

Avoir au 15/01/2021 = 1030,85 €

Avoir au 01/01/2022 = 928,16 €

### Adhérents en 2021 : 38

Les adhérents ont été régulièrement informés par courrier électronique de l'action de l'association.

Si vous n'avez rien reçu, vérifiez que les messages de l'ADEC ne sont pas considérés comme des spams et mis aux « indésirables » ou envoyez-nous votre adresse par un mail à [adec-caudan@orange.fr](mailto:adec-caudan@orange.fr)

### Conseil d'administration

Après la démission de Claude Lucas en cours d'année, le conseil d'administration de l'association est composé de : Pascale Audoin, Jean-Michel Evanno, Jean-Yves Henry, Christian Joubier (secrétaire), Philippe Lapresle (président), Hervé Mélédo (trésorier), Jean-Claude Talhouarn.

Tiers sortant : Pascale Audoin, Jean-Claude Talhouarn.

Le conseil d'administration se réunit 5 à 6 fois par an. Il représente la diversité des adhérents, décide des prises de position de l'association, suit les différents dossiers. La fonction est bénévole.

**Nous avons besoin de vous : renouvez votre adhésion ! rejoignez notre conseil d'administration !**

\*\*

#### Pour nous contacter

Ph. Lapresle, 15 rue Famille Kerlau, Caudan – 02 97 05 60 27 / 06 30 05 36 10 – [adec-caudan@orange.fr](mailto:adec-caudan@orange.fr)

Pour (ré)adhérer : Hervé Mélédo, 2 rue des Sources, Caudan – La cotisation annuelle est de 10 €.

Notre site internet : <https://adec-caudan.pagesperso-orange.fr/>